



Numéro PPQ/9514

jeudi 9 juin 2016

Les grands titres:

- Syrie : l'ONU estime qu'il est trop tôt pour une reprise des pourparlers
- Ban Ki-moon promet que le contenu du rapport sur les enfants dans les conflits ne changera pas
- Ban Ki-moon appelle les Etats à s'investir davantage en faveur de la réforme des opérations de paix
- Iraq : l'ONU s'inquiète du manque de fonds disponibles pour aider les personnes fuyant Falloujah
- Centrafrique : visite d'une experte de l'ONU sur les droits de l'homme
- Israël : Ban Ki-moon condamne une attaque meurtrière perpétrée mercredi à Tel Aviv
- Ban Ki-moon condamne les propos du Président élu des Philippines concernant les journalistes
- Darfour : la CPI dénonce l'inaction du Conseil de sécurité face à l'impunité
- L'ONU dévoile un nouvel outil scientifique pour analyser les tendances urbaines
- Irlande : une femme victime de discrimination à cause de l'interdiction de l'avortement, selon des experts de l'ONU

Syrie : l'ONU estime qu'il est trop tôt pour une reprise des pourparlers



L'Envoyé spécial pour la Syrie, Staffan de Mistura. Photo : ONU/Jean-Marc Ferré

9 juin - L'Envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a déclaré jeudi que la situation n'était pas mûre pour une reprise des pourparlers de paix entre Syriens, mais que les efforts se poursuivaient pour y arriver.

« J'ai informé le Conseil de sécurité il y a quelques jours (...) que la situation n'était pas mûre pour une troisième série officielle de pourparlers inter-syriens. Nous avons l'intention de le faire dès que possible », a dit M. de Mistura lors d'un point de presse à Genève.

Selon lui, l'objectif est de faire en sorte que ces futurs pourparlers aboutissent à des résultats concrets, c'est-à-dire à une solution politique. « A mon avis, ce n'est pas encore le moment », a-t-il ajouté.

M. de Mistura a indiqué que les efforts se poursuivraient dans le cadre de réunions techniques pour obtenir une reprise des pourparlers.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré pour sa part, que l'objectif n'était pas d'avoir des pourparlers « juste pour le principe d'avoir des pourparlers ».

« Toutefois, je tiens à souligner l'urgence de l'échéance de début août qui a été fixée par les co-présidents du Groupe international de la soutien pour la Syrie (GISS). Nous devons avoir au moins le début d'un accord sérieux d'ici là », a ajouté M. Ban lors d'un point de presse à New York.

« Sans horizon politique et sans discussions sur la transition, une nouvelle escalade est plus que probable. Nous avons besoin d'un accès humanitaire sans entrave et d'une protection accrue des civils », a-t-il encore dit.



Selon lui, bloquer l'aide humanitaire destinée aux civils est un crime de guerre. Le chef de l'ONU a également demandé la libération des prisonniers et des détenus, « alors que des milliers d'entre eux sont détenus dans des conditions absolument inhumaines ».

S'agissant des Syriens et des autres réfugiés et migrants qui continuent de mourir en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe, Ban Ki-moon a indiqué qu'il allait se rendre dans l'île grecque de Lesbos la semaine prochaine, pour évaluer la situation et afficher sa solidarité.

Ban Ki-moon promet que le contenu du rapport sur les enfants dans les conflits ne changera pas



Au Yémen, une femme avec son enfant dans une école à Sana'a accueillant des déplacés. Photo OCHA/Charlotte Cans

9 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a promis jeudi que le contenu de son rapport sur le sort des enfants en temps de conflit armé ne changerait pas, malgré sa décision de retirer provisoirement de l'annexe 1 de ce rapport la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen.

Cette annexe liste les « parties recrutant, utilisant, tuant, mutilant ou enlevant des enfants, les violant ou commettant d'autres formes de violences sexuelles à leur encontre, ou attaquant des écoles ou des hôpitaux dans des situations de conflit armé dont le Conseil de sécurité de l'ONU est saisi ».

« Mon dernier rapport sur les enfants et les conflits armés a documenté la situation pénible des enfants du Yémen. Il y a eu une vive réaction à ma décision de retirer temporairement la coalition de pays dirigée par l'Arabie saoudite de l'annexe du rapport », a déclaré M. Ban lors d'un point de presse au siège des Nations Unies. « Ce fut l'une des décisions les plus douloureuses et difficiles que j'ai eues à prendre ».

Le chef de l'ONU a expliqué qu'il avait dû prendre en compte le fait que, comme cela lui a été suggéré, des pays pourraient ne plus financer de nombreux programmes de l'ONU.

« Il est inacceptable que des États membres exercent une pression indue. Un examen approfondi est un élément naturel et nécessaire de l'action des Nations Unies », a-t-il dit. « Je maintiens le rapport. Nous évaluerons les plaintes qui ont été faites, mais le contenu ne changera pas ».

Le Secrétaire général a déclaré comprendre les critiques mais a estimé que quand les rapports des Nations Unies sont critiqués après avoir soulevé des questions difficiles ou documenté des violations du droit ou des droits humains, « les États membres devraient défendre les mécanismes et les mandats qu'ils ont eux-mêmes établis ».

Ban Ki-moon a dit compter sur les États membres « pour travailler de manière constructive et maintenir leur engagement à la cause de cette Organisation ».

Lundi, le porte-parole du Secrétaire général avait annoncé que Ban Ki-moon avait décidé de retirer provisoirement la coalition menée par l'Arabie saoudite de l'annexe du rapport sur le sort des enfants en temps de conflit armé.

Il avait ajouté que le chef de l'ONU avait accepté une proposition de l'Arabie saoudite d'un examen conjoint par les Nations Unies et la coalition des cas et des chiffres cités dans le document. Le Secrétaire général a invité la coalition à envoyer au plus tôt une équipe à New York afin d'avoir des discussions détaillées dans la perspective du débat du Conseil de sécurité sur le rapport, actuellement prévu pour le mois d'août.

Ban Ki-moon appelle les Etats à s'investir davantage en faveur de la réforme des opérations de paix



Des Casques bleus de l'unité sénégalaise de police constituée de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation multidimensionnelle intégrée au Mali (MINUSMA) parlent avec des Maliens lors d'une patrouille. Photo : ONU / Marco Dormino

9 juin - Lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la réforme des opérations de paix, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé les Etats membres à s'investir davantage pour améliorer le système onusien de maintien de la paix, notamment en allouant des ressources financières et humaines plus importantes.

Les récents rapports, revues et résolutions centrés sur les opérations de paix et la consolidation de la paix ont ceci en commun qu'ils appellent à « une prévention plus efficace des conflits, des partenariats plus solides, un financement plus prévisible et une plus grande participation des femmes et des jeunes », a déclaré M. Ban dans son discours aux Etats membres.

Le Secrétaire général a appelé à faire en sorte que les opérations de paix soient plus flexibles et mieux adaptées aux conditions sur le terrain, tout en bénéficiant d'une compréhension plus globale du théâtre des opérations.

« Voilà pourquoi il est essentiel d'améliorer la planification et l'analyse du système. Nous devons tirer parti de l'expertise des Nations Unies pour suggérer des recommandations au Conseil de sécurité », a déclaré M. Ban, ajoutant que mieux associer et rassembler les partenaires de l'ONU peut notamment permettre d'améliorer les stratégies et procédures de l'Organisation.

Pour qu'elles soient davantage flexibles et réactives, il a appelé à revoir dans un premier temps les processus administratifs et logistiques clés des opérations de paix, puis, dans un second temps, les politiques et procédures du Secrétariat de l'ONU en général.

« Dans le même temps, nous donnons la priorité à la réalisation du potentiel de notre personnel en uniforme », a déclaré le Secrétaire général, prenant l'exemple d'un rapport rendu public la semaine dernière sur la réforme de la Division de la police de l'ONU.

Outre les mesures permettant un déploiement plus rapide des troupes sur le terrain, le chef de l'ONU a appelé les États membres à mettre à disposition de l'Organisation davantage d'unités.

« Je demande également aux États membres de fournir du personnel de haute qualité pour nos opérations. Je lance en particulier un appel pour avoir davantage de soldats de la paix femmes et francophones », a-t-il ajouté.

M. Ban a aussi appelé à faire preuve d'audace pour résoudre le problème « inquiétant et déplorable » de l'exploitation et des abus sexuels commis par le personnel onusien déployé.

« Je me démène pour mettre un terme à ces crimes et j'ai besoin de toute urgence que les États membres en fassent de même », a-t-il dit.

Le Secrétaire général a outre demandé aux États membres de « se montrer cohérents » et d'apporter davantage de soutien politique aux missions mandatées par l'ONU.

« Tous les pays doivent placer l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers », a-t-il dit.

Le chef de l'ONU a par ailleurs appelé à investir davantage dans la prévention des conflits violents.

« L'ONU a montré comment des investissements relativement peu élevés peuvent éviter d'énormes catastrophes, notamment au Burkina Faso, en Guinée, au Kenya, au Kirghizistan, en Sierra Leone et au-delà », a-t-il expliqué, ajoutant que la

prévention permet d'éviter des investissements plus importants dans le futur.

Sur la question du financement de la paix, le Secrétaire général a appelé les Etats à financer aussi bien les situations d'urgence à court terme que les objectifs à long terme.

Il leur a aussi demandé de s'engager davantage en faveur de la réforme du système actuel de consolidation de la paix, notamment en allouant davantage de ressources.

« Permettez-moi d'être clair : les rapports recommandent des mesures ambitieuses pour faire face à de graves menaces. La réaction ne peut pas être 'business-as-usual' », a-t-il dit.

Iraq : l'ONU s'inquiète du manque de fonds disponibles pour aider les personnes fuyant Falloujah



Cette famille a fui Falloujah avec seulement leurs vêtements sur le dos.
Photo HCR/Semih Bulbul

9 juin - L'ONU s'est déclarée jeudi fortement préoccupée par la crise humanitaire liée à l'intensification récente des combats entre l'armée iraquienne et Daech à Falloujah, alors que plus de 20.000 personnes ont fui la ville et ses environs depuis le 22 mai dernier.

« Beaucoup ont marché pendant plusieurs jours avant de pouvoir se mettre à l'abri ; ils se sont faits tirer dessus, des gens qui essayaient de traverser la rivière se sont noyés et des milliers d'autres sont toujours pris au piège dans le centre de la ville », a déclaré la Coordinatrice de l'action humanitaire de l'ONU en Iraq, Lise Grande, à l'issue d'une visite à Ameriyat al-Falloujah, dans l'est de la province d'Al-Anbar, durant laquelle elle a rencontré des personnes ayant réussi à fuir Falloujah.

Dans un communiqué de presse, Mme Grande a précisé qu'une opération humanitaire de grande envergure était en actuellement en cours pour soutenir les personnes déplacées de Falloujah.

« Nous nous efforçons d'aider les gens dès qu'ils atteignent les camps établis par le gouvernement. Les organismes humanitaires endossent aussi leur part de responsabilité dans l'opération », a indiqué la Coordinatrice humanitaire.

Selon elle, le Mécanisme d'intervention rapide, un fonds géré par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et un consortium d'ONG, a distribué des milliers de kits familiaux contenant de la nourriture, de l'eau et des produits d'hygiène dans les districts de Falloujah et d'Abou Ghraib.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) gère quant à elle des cliniques mobiles et a établi des centres de soins dans les camps, a aussi dit Mme Grande, ajoutant que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a de son côté fourni des milliers de tentes et construit rapidement deux nouveaux camps pour accueillir les nouveaux arrivants. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a aussi fourni des articles supplémentaires pour accueillir les familles qui devraient arriver dans les prochains jours, a-t-elle précisé.

« Les travailleurs humanitaires s'affairaient jour et nuit pour fournir une assistance », a salué Mme Grande.

Toutefois, sur les 861 millions de dollars demandés par l'ONU et ses partenaires pour porter secours de toute urgence à 7,3 millions d'Iraqiens vulnérables, seul 265 millions de dollars, soit 31% du total, ont à ce jour été perçus, s'est inquiété la Coordinatrice humanitaire.

« Nous utilisons toutes les ressources disponibles mais nous manquons de fonds. La communauté internationale a investi énormément d'argent pour vaincre Daech militairement », a déclaré Mme Grande. « Nous devons faire beaucoup plus pour aider les victimes ».

Centrafrique : visite d'une experte de l'ONU sur les droits de l'homme



L'Experte indépendante sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine, Marie-Thérèse Keita Bocoum. Photo ONU/Jean-Marc Ferré

9 juin - L'Experte indépendante sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine, Marie-Thérèse Keita Bocoum doit entamer vendredi une mission de suivi en République centrafricaine, a annoncé le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Cette septième visite, qui s'achèvera le 20 juin, intervient suite à la prise de fonction du nouveau gouvernement mis en place par le Président Touadéra ainsi que le démarrage des travaux des parlementaires nouvellement élus.

« Je pars m'entretenir avec les autorités la société civile et la communauté internationale de la situation actuelle des droits de l'homme, et des perspectives en matière de sécurité, de respect des droits de l'homme, de justice et de réconciliation nationale », a déclaré Mme Keita Bocoum.

Le 28 juin, devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, Mme Keita Bocoum discutera de la question de la justice transitionnelle avec des représentants des autorités centrafricaines, de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA) et des organisations de la société civile.

L'Experte indépendante présentera son rapport final au Conseil des droits de l'homme en septembre 2016.

Israël : Ban Ki-moon condamne une attaque meurtrière perpétrée mercredi à Tel Aviv



Les forces israéliennes près d'un détecteur de métal nouvellement installé à l'angle de la rue Al Wad, dans la vieille ville de Jérusalem. Photo : Mya Guarnieri / IRIN

9 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné mercredi soir l'attentat terroriste survenu ce jour à Tel-Aviv, en Israël, dans lequel au moins quatre Israéliens ont été tués et quatre autres blessés par des assaillants palestiniens.

Dans un communiqué de presse rendu public par son porte-parole, le chef de l'ONU a transmis ses condoléances aux familles des victimes et au gouvernement d'Israël.

Le Secrétaire général a réaffirmé qu'il n'existait aucune raison valable pour recourir au terrorisme, « ni pour glorifier ceux qui commettent ces actes odieux ».

M. Ban s'est dit « choqué par le fait que les dirigeants du Hamas aient choisi de réagir favorablement à cette attaque, voire pour certains de la célébrer ».

Il a appelé les dirigeants palestiniens à se « montrer à la hauteur de leur responsabilité de condamner fermement la violence et les incitations qui l'alimentent ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU a également condamné dans les termes les plus forts l'attaque terroriste à Tel Aviv.

Dans une déclaration à la presse publiée jeudi, les membres du Conseil ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes et au gouvernement d'Israël. Ils ont souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Ban Ki-moon condamne les propos du Président élu des Philippines concernant les journalistes



Le Secrétaire général Ban Ki-moon,
Photo ONU/Mark Garten

9 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné mercredi soir les récents propos du Président élu des Philippines, Rodrigo Duterte, qui ont donné l'impression qu'il soutenait les meurtres de journalistes.

« Je continuerai à défendre les droits des journalistes et à faire tout mon possible, en public et en privé, pour garantir que les journalistes aient la liberté de travailler », a dit M. Ban lors d'une réception de l'Association des correspondants de presse auprès des Nations Unies à New York.

« Je suis heureux de dire que nos efforts en coulisses pour libérer des journalistes détenus ont eu parfois du succès, même si nous ne pouvons pas parler publiquement de cas spécifiques », a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU s'est dit « extrêmement troublé » par les récents propos du Président élu des Philippines.

« Je condamne sans équivoque son approbation apparente des exécutions sommaires, qui sont illégales et violent les droits et libertés fondamentales. Ces propos sont particulièrement préoccupants à la lumière de l'impunité aux Philippines concernant des cas de violence ayant visé des journalistes. Je continuerai également à défendre le droit des journalistes et de leurs défenseurs à être représentés ici à l'Organisation des Nations Unies », a-t-il ajouté.

M. Ban a dit qu'il avait exprimé sa déception sur le fait que le Comité des organisations non gouvernementales à l'ONU a refusé au Comité pour la protection des journalistes (CPJ) le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

La semaine dernière, le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions sommaires, Christof Heyns, et le Rapporteur spécial de l'ONU sur les libertés d'opinion et d'expression, David Kaye, avaient également condamné les récentes déclarations de Rodrigo Duterte. Selon les deux experts, M. Duterte aurait déclaré que la plupart des journalistes tués dans le pays ont fait quelque chose de mal, suggérant ainsi que les victimes sont partiellement responsables de leur sort.

Darfour : la CPI dénonce l'inaction du Conseil de sécurité face à l'impunité



Fatou Bensouda, Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Loey Felipe
Conseil.

9 juin - La Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a demandé jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU de mettre fin à son inaction concernant les crimes commis au Darfour, au Soudan.

En 2009, la CPI a émis des mandats d'arrêt contre le Président du Soudan Omar Al-Bachir et d'autres hauts responsables accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre au Darfour, qui n'ont toujours pas été exécutés.

« Quel message envoyons-nous si ceux qui sont visés par des mandats d'arrêt peuvent se déplacer librement ? », a demandé Mme Bensouda dans un discours devant les membres du

La Procureure s'est étonnée que les cas signalés par la Cour de non coopération de pays en vue de l'exécution de ces mandats d'arrêt n'aient pas incité le Conseil à agir. « Le Conseil ne doit pas et ne peut pas rester silencieux », a-t-elle dit.

« L'irrespect des décisions de la Cour a encouragé certains Etats à exprimer publiquement leur fierté de ne pas se soumettre à l'autorité du Conseil », a poursuivi Mme Bensouda, ajoutant que cet état de fait ne faisait qu'exacerber les frustrations des victimes.

Malgré ces difficultés, la Procureure a promis « qu'elle ne baisserait pas les bras ». « Nous ne prendrons pas de repos tant que M. Al Bachir et tous ceux qui sont visés par un mandat d'arrêt ne seront pas jugés à La Haye », a-t-elle dit, en référence au siège de la CPI qui se trouve dans la capitale des Pays-Bas.

En 2005, le Conseil de sécurité a demandé à la CPI d'enquêter sur les crimes de guerre au Darfour, où près de 300.000 personnes auraient péri et plus de 2 millions d'autres auraient été déplacées depuis que la guerre civile a éclaté en 2003 entre le gouvernement et les rebelles.

L'ONU dévoile un nouvel outil scientifique pour analyser les tendances urbaines



Au Maroc, des gens attendent de monter à bord du tramway reliant Rabat à Salé.
Photo : Banque mondiale/Arne Hoel (archives)

9 juin - Le Programme des Nations unies pour les établissements humains, également appelé ONU-Habitat, a présenté jeudi les détails d'un nouvel outil scientifique capable de mesurer le taux d'urbanisation à l'échelle mondiale et les conséquences de l'expansion urbaine sur la qualité de vie des citoyens.

Intitulé 'Global Sample of Cities', cet outil se base sur un échantillon représentatif de 200 villes à travers le monde, issues de pays développés et en développement, pour suivre et interpréter les tendances relatives aux aspects de la vie urbaine, telles que la qualité de l'air et de l'eau, le temps qu'il faut pour se rendre de la maison au travail, le coût du logement et l'accès à des espaces publics agréables.

« Les villes, la façon dont elles se forment et les effets de l'urbanisation sur la qualité de la vie humaine doivent désormais être traités comme une science », a déclaré le Directeur exécutif d'ONU-Habitat, Dr. Joan Clos, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a dévoilé l'existence de l'outil.

Cette « science des villes », a-t-il expliqué, utilise les environnements urbains comme des lieux d'analyse et les compare afin de déterminer des modèles d'urbanisation.

« La confluence sans précédent du changement climatique, de l'explosion de la population mondiale et de l'exode rurale signifie que notre principal développement humain aura lieu dans les villes », a ajouté Dr. Clos.

Alors que le monde continue de s'urbaniser à un rythme alarmant, la compréhension de la façon dont les villes évoluent et dont cette évolution peut être gérée a pris du retard, a-t-il par ailleurs, précisant que depuis 2007, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les centres urbains et les villes, un taux qui devrait atteindre 70% d'ici 2050.

Les données produites par le nouvel outil seront en open-source et pourront être utilisées par les chercheurs, a précisé le chef d'ONU-Habitat. 'Global Sample of Cities' a été développé grâce à une série d'études menées en collaboration par ONU-Habitat, le Programme d'expansion urbaine de l'Université de New York, et l'Institut Lincoln sur les politiques foncières.

Irlande : une femme victime de discrimination à cause de l'interdiction de l'avortement, selon des experts de l'ONU



Le Conseil des droits de l'homme à Genève. Photo ONU/Jean-Marc Ferré

9 juin - Des experts indépendants du Comité des droits de l'homme de l'ONU à Genève ont estimé qu'une femme en Irlande avait été victime de discrimination et de traitement inhumain en raison de l'interdiction de l'avortement dans ce pays.

Ces experts ont publié leurs conclusions après avoir examiné une plainte déposée par cette femme, qui a été forcée de choisir entre porter son fœtus à terme ou aller à l'étranger pour avorter. Elle a été informée en novembre 2011 à la 21e semaine de grossesse que le fœtus présentait des malformations congénitales et qu'il allait mourir dans l'utérus ou peu après la naissance.

Cette femme a décidé de se rendre au Royaume-Uni pour une interruption volontaire de grossesse et est revenue en Irlande 12 heures après la procédure, comme elle n'avait pas les moyens de rester plus longtemps. L'hôpital du Royaume-Uni n'a fourni aucune option en ce qui concerne les restes du fœtus et elle a été obligée de l'abandonner. Les cendres ont été livrées à l'improviste trois semaines plus tard par courrier.

En Irlande, on lui a refusé un soutien psychologique pour faire le deuil et les soins médicaux offerts aux femmes qui font une fausse couche. Selon les experts, une telle différence de traitement n'a pas pris en compte ses besoins médicaux et ses circonstances socio-économiques et cela a constitué une discrimination.

« La plupart des expériences négatives qu'elle a rencontrées aurait pu être évitées si on ne lui avait pas refusé de mettre fin à sa grossesse dans un environnement familial, dans son propre pays, et soignée par des professionnels de la santé qu'elle connaissait et en qui elle avait confiance », ont-ils conclu.

La loi sur l'avortement en Irlande permet aux prestataires de soins de donner aux patients des informations sur l'avortement, y compris les circonstances dans lesquelles l'avortement peut être effectué en Irlande ou à l'étranger. Mais en vertu de la loi, il leur est interdit de plaider ou de faire la promotion de l'avortement. Selon les experts, cela paralyse les prestataires de soins.

Les experts ont estimé que l'Irlande devrait modifier sa loi sur l'interruption volontaire de grossesse, y compris sa Constitution si nécessaire, pour veiller au respect du Pacte international sur les droits civiques et politiques, et prendre des mesures pour veiller que les prestataires de soins soient en mesure de fournir des informations complètes sur les services d'avortement sans risque et sans craindre d'être soumis à des sanctions pénales.